

Pouvoir d'emprunt—Loi

Mme Bourgault: Oui, on va les amener, monsieur. Alors, elles étaient contentes parce que, justement, ce qu'elles pensent... parce que cela dépend de la manière qu'on leur explique cela. Vous savez, quand c'est vous autres qui leur expliquez, il est sûr que vous leur expliquez cela à votre manière. Nous autres, quand on leur explique, on le fait à notre manière. On a une manière qui est intelligente, je vous le ferais remarquer, cher collègue!

Alors, je voudrais terminer, monsieur le Président, en disant que les gens, les personnes âgées de ma circonscription, ont compris, parce que je leur ai bien expliqué. Je vous félicite, cher collègue, et continuez votre bon travail!

[Traduction]

M. Reimer: Pour répondre à ma collègue, monsieur le Président, je puis dire que les personnes âgées m'ont fait savoir, comme elles l'ont certainement fait savoir à tous les députés, ce qu'elles pensent de la nouvelle formule d'indexation. Certaines sont pour, d'autres sont contre. Mais beaucoup ne savent plus où elles en sont, en raison des propos des partis d'opposition qui tronquent les faits. Il importe, à mon avis, de leur dire toute la vérité. C'est vrai, comme je l'ai déjà dit, que nous avons modifié l'indexation pour qu'elle ne s'applique à la pension de sécurité de la vieillesse qu'au-delà de 3 p. 100 d'inflation; cependant, le supplément de revenu garanti est indexé intégralement. J'ajouterai que certaines des personnes âgées qui touchent le supplément de revenu garanti dans toutes les régions du Canada, ont également accès aux logements subventionnés. Elles sont donc avantagées par rapport à celles qui ne touchent que la pension de sécurité de la vieillesse.

Il y a également autre chose qu'il importe de se rappeler. Depuis quelques instants que je parle, un ou deux petits Canadiens ont vu le jour dans notre pays. Nous rendons-nous compte du fait que cet enfant, garçon ou fille, a une dette de \$7,535 à payer à cause de l'incurie dont le gouvernement libéral a fait preuve pendant 16 ans?

Des voix: Oh, oh!

M. Reimer: Il faut admettre par ailleurs... Monsieur le Président, je me demande si on pourrait faire moins de bruit.

M. Nystrom: Dites aux conservateurs de la fermer.

M. Reimer: Un député néo-démocrate demande de dire aux conservateurs de se calmer. Ce sont les libéraux et les conservateurs qui font du bruit.

Si l'on consulte les statistiques de 1982 sur les impôts, monsieur le Président, et si l'on regarde simplement les totaux des impôts fédéraux perçus, puis si l'on vérifie combien nous payons en intérêts sur la dette, on peut dire, en arrondissant les chiffres, que toutes les personnes ayant un revenu annuel de moins de \$40,000 ne devraient pas payer d'impôts fédéraux si nous n'avions pas d'intérêts sur la dette à payer. Voilà à quel point nous sommes endettés. Je l'ai dit à certaines personnes âgées de ma région, et elles approuvent les initiatives du gouvernement. Il faut tout dire aux Canadiens. Je voudrais que l'opposition dise tout et qu'elle ne se contente pas d'évoquer seulement certains aspects.

M. Nystrom: Monsieur le Président, le député de Kitchener (M. Reimer) a parlé de toutes les personnes âgées de sa circonscription qui approuvent la désindexation. Je me demande s'il pourrait citer le nom d'associations de sa circonscription

qui l'approuvent ou lire des lettres qui approuvent l'initiative du gouvernement de désindexer les pensions?

M. Reimer: Monsieur le Président, si je comprends bien le Règlement, il faudrait que je demande la permission. Pour répondre au député, je dirai que j'ai rencontré des personnes âgées. Je ne peux pas affirmer les avoir toutes rencontrées mais j'ai parlé à certaines personnes au téléphone et je suis allé en voir d'autres chez elles. Leur plus gros problème, c'est qu'elles sont mal renseignées par les beaux discours des partis de l'opposition et de certains médias. Voilà où réside le problème en réalité. Lorsque je leur communique la teneur des documents budgétaires et que je leur décris l'ensemble de la situation, la majorité, je n'ai pas dit la totalité, mais la majorité d'entre eux soutiennent nos efforts.

● (1750)

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, le gouvernement désire emprunter 18 milliards et je suppose qu'il y est obligé. Mais je voudrais savoir à qui est destiné cet argent? Qui va payer? À quoi va servir cette somme? En examinant le budget que le gouvernement a présenté il y a quelques semaines, je me dis que ce sont les économiquement faibles et les personnes âgées qui vont devoir payer. Je voudrais savoir pourquoi? Les députés d'en face se sont fait élire en promettant d'être justes.

Je voudrais profiter des quelques minutes qu'il me reste pour signaler certains faits à cet égard. J'ai sous les yeux un article paru dans le *Globe and Mail* d'aujourd'hui au sujet d'une étude du Conseil canadien de développement social. Il s'agit d'un organisme réputé. En fait, Reuben Baetz en a été le directeur pendant des années. Il est ministre dans le cabinet conservateur de l'Ontario et il le restera sans doute une huitaine de jours ou jusqu'à ce qu'il y ait un vote. Cet organisme nous dit que le budget redistribue aux riches l'argent des pauvres. Nous apprenons que d'ici 1990, les familles les plus riches du pays obtiendront \$4,500 de plus tandis que les plus pauvres verront diminuer leur revenu. Voici ce que nous pouvons lire dans le rapport.

Selon une étude que le Conseil doit publier au courant de la semaine, d'ici 1990, le budget du gouvernement conservateur augmentera le revenu des familles dont le revenu est de \$50,000 ou plus et diminuera celui des familles dont le revenu est de \$40,000 ou moins.

Autrement dit, une famille qui gagne environ \$30,000 par an recevra en moyenne \$1,089 de moins d'ici 1990 à cause du budget conservateur. Le revenu disponible des familles les moins riches subira également une réduction allant de \$808 pour un revenu de \$20,000 à \$396 pour un revenu de \$10,000.

Par contre, et je m'adresse ici à ma collègue du Québec, du parti conservateur, qui vient de prendre la parole, ce budget profitera énormément aux familles les plus riches du pays. Selon le Conseil, celles qui gagnent plus de \$200,000 par an verront leur revenu disponible s'accroître de \$4,500 d'ici 1990. Ce n'est pas juste, monsieur le Président. Si vous gagnez plus de \$200,000 par an, votre revenu augmente de \$4,500 tandis que si vous ne gagnez que \$40,000, il diminue de \$1,000. Je demande à mes collègues, et surtout à mon vieil ami de Bow River (M. Taylor) qui parle souvent de justice et d'équité, s'il est juste de pénaliser les pauvres pour remplir les poches des riches? Est-ce équitable?